LE LIVRE BLANC DE LA MAISON BOIS

Offert par

AMI BOIS

Construire en bois pour longtemps

NE FAIT-IL PAS FROID DANS UNE MAISON BOIS ? non !

LES CONSTRUCTIONS EN BOIS ONT DES VALEURS D'ISOLATION THERMIQUE SUPÉRIEURES AUX RÈGLES EN VIGUEUR

Le bois est **12 fois** plus isolant que le béton et **350 fois** plus que l'acier. Il permet donc d'économiser **20 à 30 %** d'énergie par rapport à une maison maçonnée.
De plus, le bois est un régulateur d'humidité naturel, le taux d'hygrométrie dans les maisons bois est donc très faible. Ainsi, le ressenti de la chaleur est accrue : 17° dans une maison bois correspond à 19° dans une maison maçonnée.
Le bois est également **un excellent isolant phonique** dans la mesure où les épaisseurs utilisées correspondent bien à chaque utilisation (cloisons intérieures, murs extérieurs, etc.). Dans une maison bois aux volumes importants, on constate également moins d'**effet de résonance**.

LA REGLEMENTATION THERMIQUE 2012

LA RT 2012 A POUR OBJECTIF DE LIMITER
LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE DES BÂTIMENTS NEUFS À 50 KWHEP/(M2.AN)

50 kWhEP/(m2.an)

Bâtiment neuf

IDÉE REÇUE N°1 :

Il fait froid dans une maison bois

NON !

UNE MAISON BOIS ÇA PREND VITE FEU, NON ? *Absolument pas !*

LE BOIS OFFRE UNE EXCELLENTE TENUE AU FEU ET NE DÉGAGE PAS DE GAZ TOXIQUES

Le bois transmet la chaleur **10 fois** moins vite que le béton et **250 fois** moins vite que le métal. Lors d'un incendie, la structure en bois conserve donc plus longtemps sa capacité. Cette **résistance mécanique** naturelle permet de conserver quasiment toute la portance de la charpente. Les risques d'effondrement sont **moins importants** dans une maison en bois que dans une maison à ossature métallique ou en béton. De plus, sa **teneur en eau** forme naturellement une **croûte carbonisée** qui freine la combustion jusqu'à l'étouffement.

LA REGLEMENTATION THERMIQUE 2012

CONCERNE LES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS ET TERTIAIRES NEUFS

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS
à partir du 1er janvier 2013*

Bâtiments résidentiels

depuis octobre 2011

Tertiaires neufs

* *obligation de remettre une attestation de conformité RT2012 pour tout dépôt de permis de construire, ainsi qu'un PV de conformité à la réception des travaux .*

IDÉE REÇUE N°2 :

Une maison bois prend vite feu

NON !

UNE MAISON BOIS C'EST DUR À ENTRETENIR ? NON!

UNE CONSTRUCTION EN BOIS NE DEMANDE PAS PLUS D'ENTRETIEN QU'UNE CONSTRUCTION TRADITIONNELLE

En intérieur, le bois est très **simple d'entretien** (parquet, escalier, menuiserie, etc.) : cires de longue durée, vitrification... Il existe des produits naturels et des techniques simplifiant l'entretien de plus en plus performants.
En extérieur, sa **protection est tout aussi facile**. Le bois laissé à son état naturel est alors patiné par le soleil. Sa teinte varie du noir au gris argenté selon les climats, l'altitude et les essences utilisées. Même décoloré, le **caractère sain du bois** n'est aucunement remis en cause.
Pour les adeptes du bois coloré, le bardage pré-peint ne nécessite aucun entretien particulier.

LA REGLEMENTATION THERMIQUE 2012 C'EST...

- UNE **ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE ET INDUSTRIELLE** SIGNIFICATIVE POUR TOUTES LES FILIÈRES DU BÂTI ET DES ÉQUIPEMENTS
- LA GARANTIE D'UN TRÈS BON NIVEAU DE **QUALITÉ ÉNERGÉTIQUE** DU BÂTI
- UN **ÉQUILIBRE TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE** ENTRE LES ÉNERGIES UTILISÉES POUR LE CHAUFFAGE ET LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE.
- L'**OBLIGATION DE L'UTILISATION D'UNE SOURCE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE** EN MAISON INDIVIDUELLE

IDÉE REÇUE N°3 :

Une maison bois est difficile à entretenir

NON !

ÇA COÛTE CHER
UNE MAISON BOIS ? *Absolument pas !*

LA DÉNOMINATION «BOIS» COUVRE UNE MULTITUDE D'ESSENCES ET DE PRÉSENTATIONS, ADAPTÉES A TOUS LES BUDGETS

La maison en bois **réduit les délais** de construction de moitié, mais diminue également le coût lié aux intérêts intercalaires du crédit immobilier. En effet, il ne faut compter que 2 à 3 mois pour la préparation du chantier puis seulement 3 à 4 mois à partir du début de la construction. Des délais réduits à 6 ou 7 mois contre 12 pour une maison maçonnée.
Dès les travaux de fondation, les coûts sont réduits en raison du **faible poids** de la maison bois. Une bonne planification du chantier associée à des éléments préparés en **atelier** permettent aussi de **diminuer les frais**. La performance énergétique des maisons bois apporte également une économie sur le long terme.

PETITE COMPARAISON

UNE MAISON TRADITIONNELLE COÛTE ENVIRON 1000 EUROS À CHAUFFER À L'ÉLECTRICITÉ, CONTRE SEULEMENT 250 EUROS POUR UNE MAISON EN BOIS.

1000 €/an

Maison Traditionnelle

250 €/an

Maison Bois

IDÉE REÇUE N°4 :

Une maison bois coûte cher

NON !

LE BOIS, C'EST UN BON INVESTISSEMENT ? *oui!*

LA MAISON EN BOIS TRAVERSE LES SIÈCLES ET NE SE DÉCOTE PAS SUR LE MARCHÉ DE L'IMMOBILIER

La **souplesse structurelle** du bois libère l'imagination des architectes, qui créent des maisons originales avec un cachet particulier. Correctement **séché** et bien **entretenu**, le bois est un matériau solide qui a une très longue durée de vie.
Ainsi, certaines maisons, comme au Japon, existent depuis des **siècles**.
On compare souvent la vie dans une maison bois à un art de vivre, un rêve pour nombre d'acquéreurs. Bénéficiant d'un fort capital sympathie, les maisons individuelles à ossature bois sont **très prisées sur le marché immobilier**.
De plus, avec les nouvelles normes (réglementations thermiques), les futurs acquéreurs sont sensibles à acheter des maisons saines, ne consommant que très peu d'énergie…

LA REGLEMENTATION THERMIQUE 2012

3 exigences de résultats :

- **EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE** (COEFFICIENT BBIOMAX)
- **CONSOMMATION MAXIMALE D'ÉNERGIE PRIMAIRE** (COEFFICIENT CMAX)
- **CONFORT D'ÉTÉ** (COEFFICIENT TIC)

1 exigence de qualité de mise en œuvre :

- **ÉTANCHÉITÉ À L'AIR DES PAROIS**

IDÉE REÇUE N°5 :

Une maison bois est un mauvais investissement

NON !

EST-CE QUE JE DÉTRUIS DES FORÊTS EN CONSTRUISANT EN BOIS ? *MAIS NON!*

LES ARBRES SONT PRÉLEVÉS À MATURITÉ, CE QUI FAVORISE LE RENOUVELLEMENT DE LA FORET

1 m3 de bois = 1 tonne de CO_2 absorbée pendant sa croissance et stockée durablement. Si ce bois est employé en construction, en menuiserie ou en ameublement au lieu de se décomposer dans la nature, il **ne relâche pas** dans l'atmosphère le gaz à **effet de serre** qu'il a emmagasiné. Grâce à un **cycle de renouvellement** (30 ans pour un pin, 120 ans pour un chêne), le bois est le matériau naturel et **inépuisable** par excellence. Écologique et renouvelable, robuste et élégant : le bois est un **matériau d'avenir**.

ET A L'ETRANGER ?

90 % DES CHANTIERS DE CONSTRUCTIONS AU CANADA ET EN SCANDINAVIE SONT EN BOIS, CONTRE 70% EN ALLEMAGNE ET SEULEMENT 5% EN FRANCE.

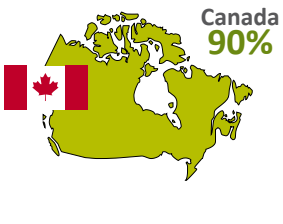

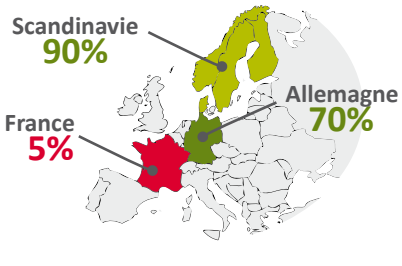

IDÉE REÇUE N°6 :

Une maison bois détruit des forêts

NON !

Point sur la Réglementation Thermique 2012

Ce qu'il faut savoir

LA RT 2012 A POUR OBJECTIF DE LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE DES BÂTIMENTS NEUFS À 50 kWhEP/(m².an)

LIMITER LA CONSOMMATION TOUT EN SUSCITANT 3 BÉNÉFICES :

- ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE ET INDUSTRIELLE SIGNIFICATIVE POUR TOUTES LES FILIÈRES DE L'ÉQUIPEMENT ET DU BÂTI
- TRÈS BON NIVEAU DE QUALITÉ ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI
- ÉQUILIBRE TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE ENTRE LES ÉNERGIES UTILISÉES POUR LE CHAUFFAGE ET LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE

3 EXIGENCES DE RÉSULTATS :

- EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (COEFFICIENT BBIOMAX)
- CONSOMMATION MAXIMALE D'ÉNERGIE PRIMAIRE (COEFFICIENT CMAX)
- CONFORT D'ÉTÉ (COEFFICIENT TIC)

Construire avec Ami Bois c'est …

Faire appel à un spécialiste de la construction en ossature bois. Basée à Toulouse et implantée dans tous le sud de la France, Ami Bois est une entreprise spécialisée dans la construction bois de maisons de qualité depuis 2005.
Les usines utilisées par Ami Bois sont situées en France, ce qui entraîne un impact carbone minimal car ainsi le transport est limité.

Au-delà de son modèle Horizon labellisé BBC qui remporte un franc succès, l'entreprise propose à ses clients une quinzaine de modèles de maisons bois.

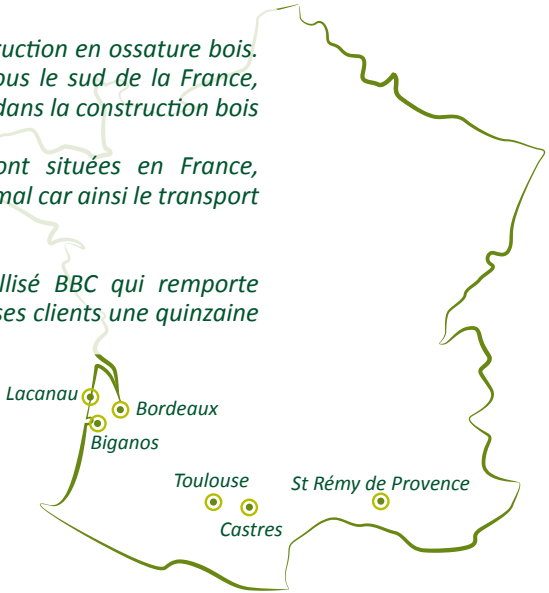

Mais c'est aussi…

- ÊTRE PROTÉGÉ DU FROID, DU BRUIT, TOUT EN FAISANT DES ÉCONOMIES
- LIMITER LES RISQUES EN CAS D'INCENDIE
- JOUIR D'UNE FAÇADE ÉLÉGANTE SANS ENTRETIEN SUPPLÉMENTAIRE
- DES DÉLAIS DE CONSTRUCTION RÉDUITS
- UN INVESTISSEMENT SUR LE LONG TERME
- VIVRE EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT

AMI BOIS

Construire en bois pour longtemps

MIDI-PYRENEES

***Toulouse** / 162, bd de Suisse – 31 200 Toulouse - Tel : 05 34 40 00 67*

***Castres** / 161, av Charles de Gaulle – 81 100 Castres - Tel : 05 63 51 53 65*

AQUITAINE

***Bordeaux** / Village Homexpo, Parc des expositions – 33 300Bordeaux Lac - Tel : 05 56 04 22 86*

***Lacanau** / 35, av de la Libération – 33 680 Lacanau - Tel : 05 56 26 29 95*

***Biganos** / 105, av de la Côte d'Argent - 33 380 Biganos - Tel : 05 56 26 28 92*

PACA / RHONE-ALPES

***Saint Remy de Provence** / 1, bd Gambetta – 13 210 St Remy de Provence - Tel: 04 90 200 200*

www.ami-bois.fr